

UNIVERSITE ANGERS

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ANGERS, session 2021**

**Le président de l'Université d'Angers,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ANGERS, au titre de l'année 2021 :

Monsieur AGNELY Olivier, agent comptable, président, Université d'Angers, Angers.  
Madame TOURPIN Christelle, Ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Rennes 1, Affectation Institut universitaire de technologie Saint Briec, Saint-Briec.  
Monsieur CUVELLIER Henry, Ingénieur d'études, expert, Rennes 1, Rennes.  
Monsieur GROISY Laurent, Ingénieur de recherches 1ere classe, expert, Rectorat de l'académie d'Orléans Tours, Orléans.  
Madame LATIMIER Koupaia, Attachée d'administration de l'Etat, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, Rennes.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Angers, le 16 septembre 2021

Le Président de l'Université d'Angers  
Christian ROBLEDO  
Le Directeur général des services  
Olivier HUISMAN

